

#Mois Sans Tabac



BILAN RÉGIONAL MOIS SANS TABAC 2021 EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Mars 2022

tabac
info
service

SECURITE SOCIALE
L'Assurance
Maladie

Santé
publique
France

ireps
Instance régionale
d'éducation et de promotion
de la santé
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Tabagir
Pour votre santé

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars
Agence Régionale de Santé
Bourgogne-
Franche-Comté

SOMMAIRE

EN QUELQUES CHIFFRES	3
Nombre d'inscrits sur Tabac Info Service (TIS).....	3
FORMATION ET ACCOMPAGNEMENT	4
1. Webinaires régionaux	4
2. Demi-journées départementales	6
VALORISATION ET ANIMATION	8
1. Fiches mémo tabac	8
2. Podcasts	9
3. Animation sur les réseaux sociaux	9
4. Communication dans les médias	10
ACTIONS	11
1. Répartition géographique	11
2. Porteurs d'actions	12
3. Répartition des actions par types de lieux.....	12
4. Typologie des actions.....	13
5. Répartition des actions par publics bénéficiaires	15
6. Financeurs des actions	16
CONCLUSION	16

L'année 2021 marque la 6^e édition du déploiement du Mois sans tabac en France et en région, soit 6 ans de mobilisation autour de l'opération aux côtés des fumeurs souhaitant initier une démarche d'arrêt du tabac. À distance ou sur le « terrain », les acteurs de Bourgogne-Franche-Comté se sont de nouveau impliqués et ont fait preuve de créativité pour déployer de nouvelles actions.

Tour d'horizon et bilan de ce qui s'est passé en région



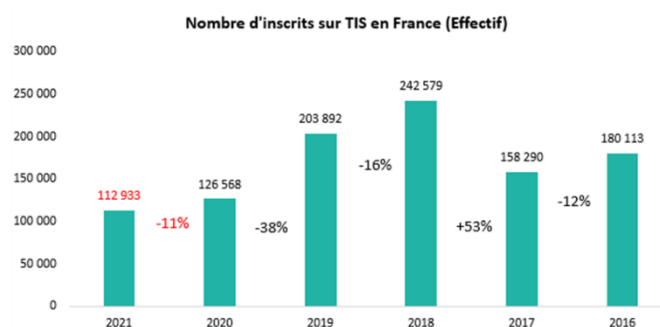
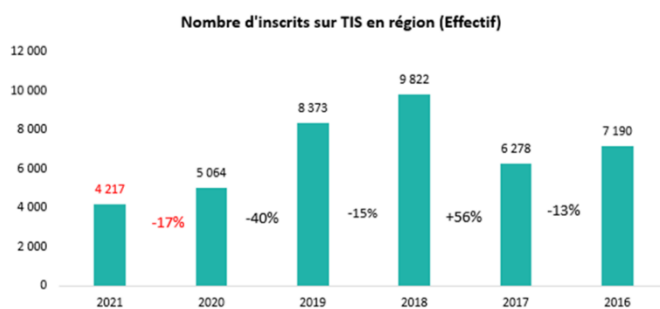
En quelques chiffres

Nombre d'inscrits sur Tabac Info Service (TIS)

Le nombre d'inscrits sur le site Tabac Info Service (TIS) enregistre une baisse tant au niveau national que régional par rapport à 2020 avec un taux de participation respectivement de -11% et -17%.

Ces résultats peuvent probablement s'expliquer en partie par :

- Une 6^e édition qui ne crée plus l'événement comme les premières éditions ;
- La situation pandémique encore instable avec un impact des directives gouvernementales et des mesures sanitaires sur la motivation des fumeurs et des acteurs à s'engager.



Source : Santé Publique France ; exploitation Ireps BFC

Comme évoqué par Santé publique France, qui a dressé un bilan de l'opération le 22 février 2022, cette baisse de dynamique est toutefois nettement moins importante que celle observée entre 2019 et 2020 et même qu'entre 2018 et 2019. L'application TIS et le 39 89 ont été moins utilisés que l'an dernier, mais les sites Internet et le programme de mailing ont connu un plus grand succès. L'hypothèse probable qui se dégage de ces constats est que les inscrits sont motivés et trouvent l'aide qu'ils recherchent à travers le dispositif Mois sans tabac.

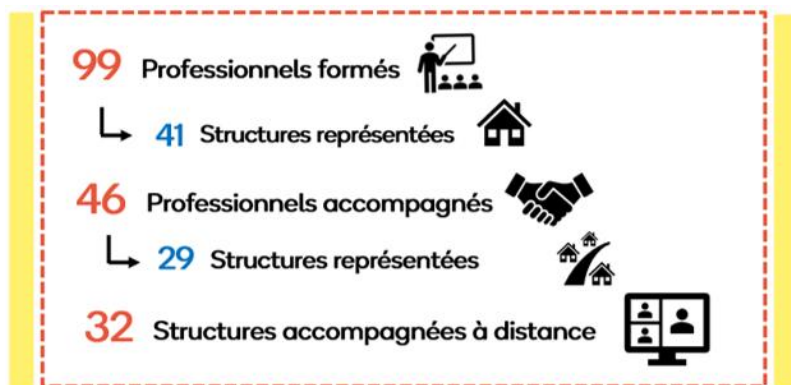
À noter également que depuis sa 1^{ère} édition, l'opération Mois sans tabac comptabilise un peu plus d'un million d'inscrits.

Formation et accompagnement

L'Ireps, en partenariat avec le réseau Tab'agir, a proposé des temps de sensibilisation et d'accompagnement à la mise en œuvre d'actions.

Ces différents temps s'adressaient à l'ensemble des acteurs des champs sanitaires, sociaux, médico-sociaux, éducatifs, associatifs, collectivités et des entreprises souhaitant s'engager autour de l'opération. Un bilan de ces interventions est présenté ci-après.

Chiffres clés

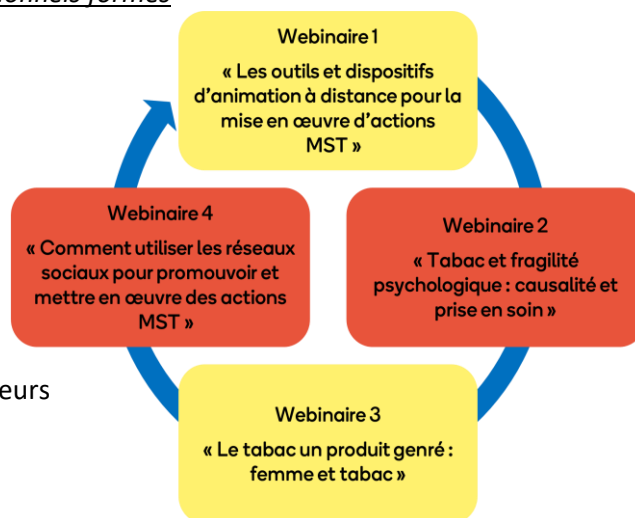


1. Webinaires régionaux

a) Modalités de mise en œuvre et nombre de professionnels formés

4 webinaires ont été réalisés à l'échelle régionale, en distanciel via la plateforme Teams. Il se sont déroulés entre le 10 et le 18 septembre 2021 sur une durée d'1h30 à 2h. Chaque webinaire a été coanimé par un binôme de 2 chargées de projets de l'Ireps ou par un binôme chargée de projets Ireps / médecin tabacologue de Tab'agir.

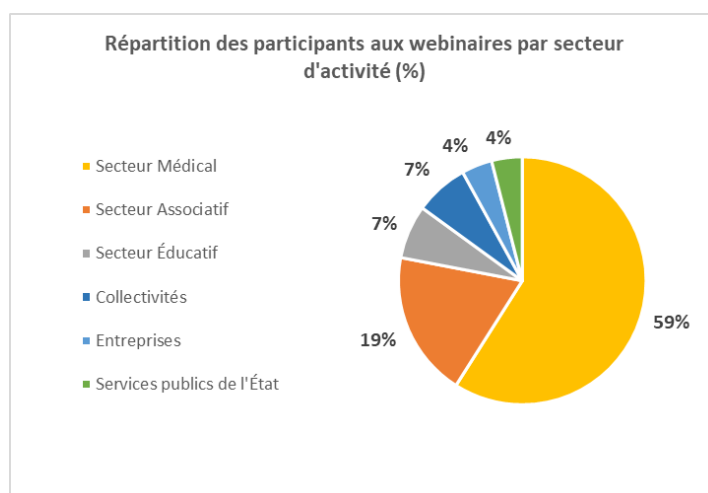
L'objectif de ces webinaires visait à conseiller les porteurs d'actions pour l'élaboration, la mise en œuvre, l'adaptation en digital et l'évaluation de leurs actions Mois sans Tabac.



Au total, **99 professionnels ont été formés**. En moyenne, 27 participants ont effectivement assisté à chaque webinaire sur une moyenne de 30 inscrits, soit un taux de participation moyen de 90%. Des résultats satisfaisants malgré une légère baisse du nombre de professionnels formés (113 l'an dernier) s'expliquant peut-être en partie par les mesures gouvernementales en vigueur à cette période ayant pu freiner la participation. Il est également possible que cette baisse soit due à des professionnels désormais autonomes dans la mise en œuvre de leurs actions, n'ayant plus besoin de cet apport de connaissances.

La grande majorité des participants (87%) a déclaré être satisfaite des webinaires proposés et a apprécié les contenus abordés. Les démarches pédagogiques employées, dans le cadre de l'animation de ces webinaires, ont été appréciées par 84% des participants. Et plus des 3/4 des répondants (78%) pensent pouvoir réinvestir les acquis dans leur pratique professionnelle.

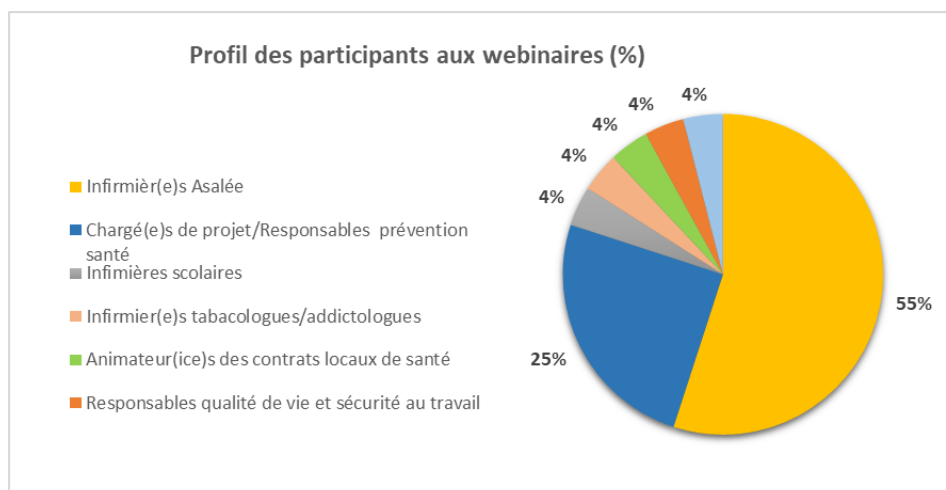
b) Secteurs d'activités représentés



Source : Exploitation Ireps BFC

Plus de la moitié des participants aux webinaires régionaux (59%) était représentée par des professionnels du secteur médical. Près de 20% des acteurs exerçaient au sein d'associations du secteur de la prévention et promotion de la santé. Viennent ensuite, à représentation égale, les collectivités et professionnels du milieu éducatif (7%) puis les acteurs du monde de l'entreprise et ceux des services publics de l'État, représentés par Pôle Emploi (4%).

c) Profil des participants



Source : Exploitation Ireps BFC

Plus de la moitié des professionnels (55%) ayant participé aux webinaires sont des infirmières Asalée. Cette forte mobilisation avait déjà été observée l'an dernier. Leur implication témoigne de la nécessité de faire davantage connaître ce dispositif au grand public, comme faisant partie intégrante des ressources d'aide et d'accompagnement des fumeurs à l'arrêt. Les professionnels de la prévention-promotion de la santé représentaient également une part importante des acteurs formés (un quart des participants).

d) Points positifs et points à améliorer

Points positifs	Remarques
<ul style="list-style-type: none">• Très peu de problèmes techniques• Davantage d'interaction et de participation que l'an dernier tant oralement que via l'espace de discussion en ligne• Satisfaction générale des participants exprimée à la fin de chaque webinaire• Déroulé et contenu appréciés	<ul style="list-style-type: none">• Peu de nouveaux acteurs• Moindre représentation des entreprises et des établissements sociaux par rapport à l'an dernier

2. Demi-journées départementales d'accompagnement

a) Modalités de mise en œuvre et nombre de professionnels accompagnés

Accompagnement Mois sans Tabac 2021 en Bourgogne Franche-Comté	
Modalités de mise en œuvre	
Format	Deux ½ journées départementales, en présentiel
Période-Durée	Du 20 septembre au 1 octobre 2021 – 3h par ½ journée
Intervenants	Chargées de projets Ireps référentes départementales de l'opération
Bénéficiaires	Acteurs des champs sanitaires, sociaux, médico-sociaux, éducatifs et associatifs, collectivités et entreprises

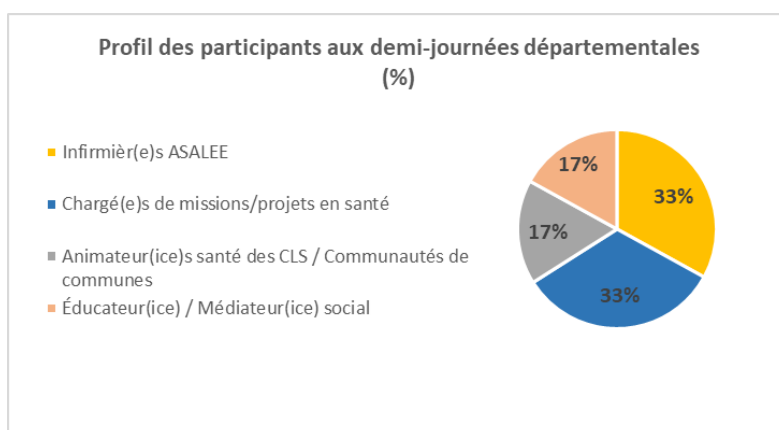
L'accompagnement des acteurs s'est déroulé sous la forme de deux ½ journées départementales axées sur des mises en situations pratiques et du partage d'expériences autour d'actions à mener dans le cadre du Mois sans tabac.

Parmi les 16 demi-journées départementales proposées, seules 5 ont été maintenues, 8 ont été annulées en raison d'un nombre insuffisant de participants (1 en Côte-d'Or, Doubs, Jura et Saône-et-Loire, 2 dans la Nièvre et 2 en Nord Franche-Comté).

Cinq ont été transformées en accompagnement personnalisé à distance, au travers d'échanges téléphoniques et/ou via la plateforme Teams (Haute-Saône, Saône-et-Loire, Nord Franche-Comté).

Au total, 46 professionnels ont été accompagnés dans le cadre des ½ journées départementales qui ont été maintenues. En moyenne, 6 participants y ont effectivement assisté sur un total de 8 inscrits. 32 structures ont été accompagnées à distance.

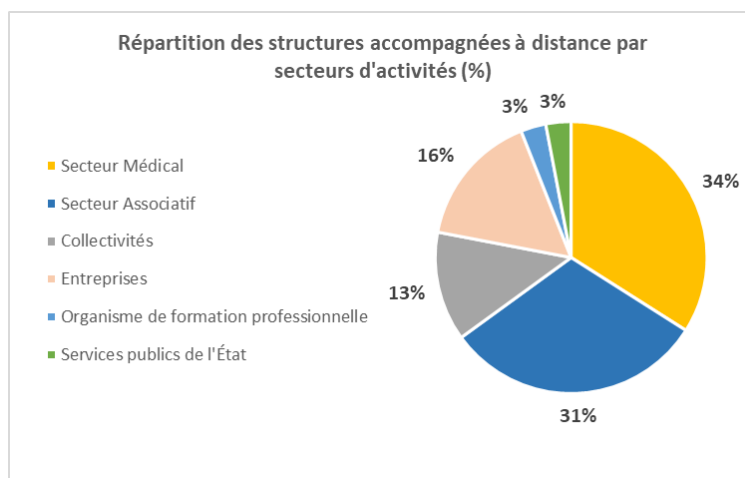
b) Profil des participants aux ½ journées départementales



Source : Exploitation Ireps BFC

Comme pour les webinaires, les participants aux ½ journées départementales étaient aussi principalement représentés par des infirmières Asalée exerçant en maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP) ou en cabinets médicaux (2) ainsi que des chargé(e)s de missions/projets en santé du secteur associatif (2). Des animateur(ice)s santé des contrats locaux de santé (CLS) et de communautés de communes se sont également mobilisé(e)s autour de ces ½ journées

c) Types de structures accompagnées à distance



Source : Exploitation Ireps BFC

L'accompagnement à distance pour la mise en œuvre d'actions Mois sans tabac s'est principalement effectué auprès de structures du secteur médical (34%). Il s'agissait plus particulièrement de MSP et de centres hospitaliers. Le secteur associatif représentait également une part importante des professionnels accompagnés (31%) parmi lesquels des professionnels de l'Association Addictions France, l'Adapei¹ et l'Adapt². L'accompagnement des entreprises à distance est à souligner : 16% d'entre elles ont sollicité l'Ireps afin d'obtenir des conseils ainsi qu'un appui méthodologique pour la mise en œuvre de leurs actions.

¹ Association Départementale de parents et amis de personnes handicapées mentales et de leurs familles

² Association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées

d) Points positifs et remarques

Points positifs	Remarques
<ul style="list-style-type: none">• Les professionnels ont pu échanger autour de leurs expériences respectives et sur leurs actions et perspectives dans le cadre du Mois sans tabac• Les professionnels ont trouvé satisfaction dans les informations communiquées, les outils présentés et l'accompagnement proposé	<ul style="list-style-type: none">• Au regard du nombre de ½ journées départementales annulées, il conviendra de repenser le format des temps d'accompagnement qui semble ne plus convenir aux acteurs.• Au regard du taux de participation réel par rapport au nombre d'inscrits, il conviendra de sensibiliser et responsabiliser les acteurs au sujet du respect de ses engagements dès lors que ces derniers ont été pris.

Valorisation et Animation

En 2021, l'Ireps en partenariat avec Tab'agir et l'ARS, a mis en place un fil rouge d'attractivité pour promouvoir le dispositif. Les objectifs visaient à susciter l'intérêt et l'engagement des acteurs et des fumeurs, mais également de les informer, les accompagner et les encourager tout au long de l'opération. Pour cela, différentes animations ont été proposées et supports créés puis relayés via les sites et réseaux sociaux de l'Ireps et de ses partenaires et par le biais des médias.

1. Fiches mémo tabac

Le fil rouge a débuté en octobre 2021 avec l'envoi hebdomadaire d'une fiche mémo tabac thématique à l'ensemble des acteurs et professionnels répertoriés dans la base contacts Mois sans tabac de l'Ireps.

Les 4 sujets abordés au travers de ces fiches mémo ont été les suivants :

- Fiche 1 : Les bénéfices à l'arrêt du tabac
- Fiche 2 : Les principaux outils en tabacologie
- Fiche 3 : Les traitements par substituts nicotiniques en pratique
- Fiche 4 : Tabac et population en situation de précarité

Ces fiches mémo sont disponibles en téléchargement dans l'onglet « Ressources » de l'espace Mois sans tabac du site de l'Ireps <https://ireps-bfc.org/sans-tabac/ressources>

FICHE MÉMO TABAC N° 1
LES BÉNÉFICES À L'ARRÊT DU TABAC

Les bénéfices à court, moyen et long terme

Bénéfices à court terme

- Dans les 20 minutes : la pression sanguine et les pulsations du cœur ne sont plus perturbées.
- Dans les 8 heures : la quantité de monoxyde de carbone diminue de 50%.
- Dans les 24 heures : les poumons commencent à éliminer le mucus et les résidus de fumée.
- Dans les 48 heures : le goût et l'odorat s'améliorent.

Bénéfices à moyen terme

- Dans les 72 heures : les bronches commencent à se relâcher et on respire plus facilement.
- Dans les 2 semaines : le risque d'infarctus du myocarde baisse.
- Dans les 3 mois : la toux et la fatigue diminuent. On récupère du souffle et on marche plus facilement.

Bénéfices à long terme

- Au bout de 1 an : le risque d'infarctus du myocarde est divisé par 2.
- Au bout de 5 ans : le risque d'accident vasculaire cérébral disparaît.
- Au bout de 10 ans : le risque de cancer du poumon diminue considérablement et les chances de guérison sont augmentées.

• L'arrêt du tabac permet une **diminution des troubles anxieux et dépressifs** et une **amélioration de la qualité de vie**.
• Pour les fumeurs **amblyopes** plus particulièrement, **il y a toujours un bénéfice majeur sur les complications que soit l'âge de l'arrêt**.
• L'espérance de vie se normalise d'autant plus que l'arrêt aura été précoce.

Cette fiche a été réalisée par des médecins tabacologues du Réseau Tabagis de Bourgogne-Franche-Comté

2. Podcasts

Le fil rouge s'est poursuivi en novembre 2021 avec la réalisation de 4 podcasts thématiques axés sur les sujets suivants :

- Podcast n°1 : Partage d'expérience - Témoignage d'un ancien fumeur
- Podcast n°2 : Être accompagné(e) dans sa démarche d'arrêt du tabac - Présentation du réseau Tab'agir
- Podcast n°3 : Partage d'expérience - Témoignage d'une ancienne fumeuse
- Podcast n°4 : S'appuyer sur des ressources - Présentation du dispositif Asalée



Ces podcasts ont été envoyés selon une périodicité hebdomadaire aux acteurs et professionnels répertoriés dans la base contacts. Ils sont disponibles en accès libre sur différents sites et sur la plateforme en ligne de l'Ireps :

- Plateforme de Podcasts de l'Ireps <https://soundcloud.com/ireps-bfc/dispositif-asalee>
- Chaîne You Tube de l'Ireps <https://www.youtube.com/Playlist>
- Onglet « Ressources » de l'espace Mois sans tabac du site de l'Ireps <https://ireps-bfc.org/sans-tabac/ressources>

3. Animations sur les réseaux sociaux

En novembre 2021, le fil rouge s'est également matérialisé à travers la publication d'un post quotidien de conseils, d'encouragement et de félicitations sur Twitter.

Des messages de soutien et de partage d'idées et d'expériences ont également été régulièrement postés sur le groupe régional Facebook Mois sans tabac « les Bourguignons et les Francs-Comtois ».

J16 du #MoisSansTabac: Vous avez de plus en plus confiance en vous. Ce n'est pas parce qu'on n'éprouve plus le besoin de fumer que l'envie disparaît. On peut ne plus avoir faim mais être tenté par gourmandise. Encore envie de fumer ? C'est normal, pas de panique! On vous conseille 🍌



J22 du #MoisSansTabac: Prenez un bon bol d'air ! Et si vous entamiez cette 3e semaine sans tabac en prenant un bain de nature ? Square, parc, montagne ou bord de mer... Il y a forcément un coin de verdure près de chez vous. En plus, marcher sans fumer, c'est préserver la nature 🌿



J19 du défi #MoisSansTabac: Partagez votre réussite. L'arrêt du tabac, c'est un peu les montagnes russes non ? Restez positif ! Retenez et parlez des bienfaits ressentis depuis votre arrêt. Vous êtes un exemple à suivre qu'il faut mettre en avant ! #EaImoDeSoi. Complimentez-vous 🍌



4. Communication dans les médias

L'opération a fait l'objet d'une valorisation et d'une communication particulièrement marquée au travers des médias (presse et télévision), notamment grâce à un partenariat étroit entre l'Ireps, Tab'agir et le service de communication de l'ARS.

Les principales communications « phares » réalisées sont les suivantes :

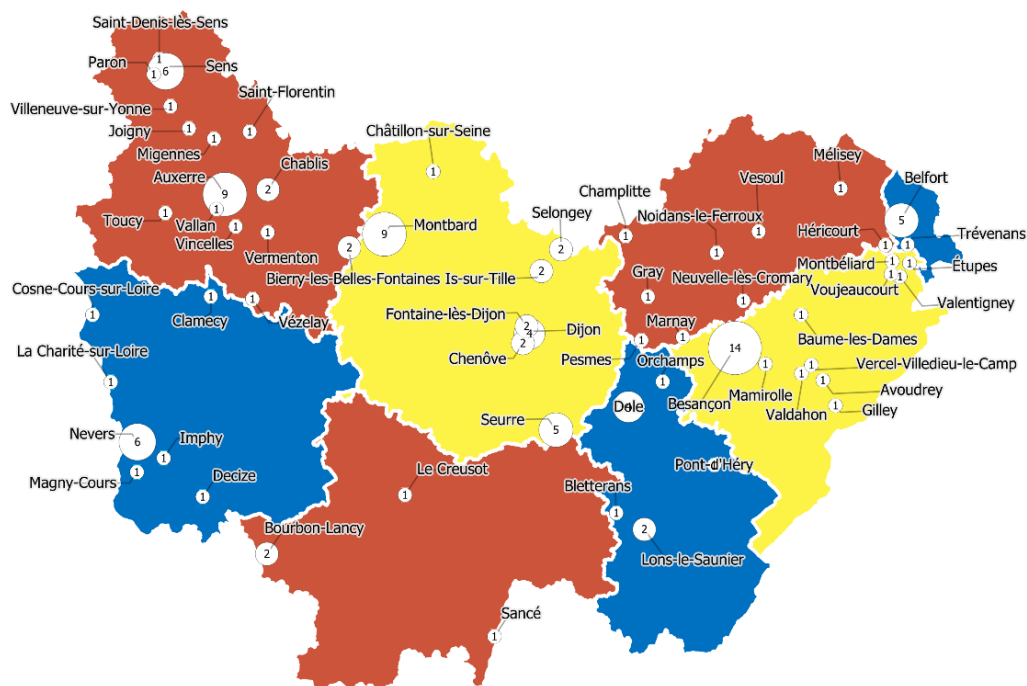
- Élaboration et envoi d'un communiqué de presse régional du lancement de l'opération en octobre 2021 ;
- Réalisation de 4 interviews téléphoniques avec un animateur radio donnant lieu à la diffusion d'articles de presse sur les sites des radios locales ainsi que dans les journaux de presse locale ;
- Réalisation d'une interview télévisée au journal FR3 de Franche-Comté de 19h le 1^{er} novembre 2021 par une chargée de projets de l'Ireps ;
- Présentation du dispositif national et de son déploiement en région par la Directrice de Tab'agir dans le cadre du journal télévisé de l'Yonne du 5 novembre 2021 ;

Élaboration et envoi d'un communiqué de presse de clôture de l'opération avec les premiers chiffres diffusés par Santé Publique France.



Actions

1. Répartition géographique



Source : Extraction OSCARS, exploitation Ireps BFC au 10/02/2022

Parmi les 1 677³ actions #Mois sans Tabac répertoriées dans la base de données OSCARS en France pour l'année 2021, 121 actions ont eu lieu en région.

- L'Yonne (30), la Côte-d'Or (27) et le Doubs (24) sont les 3 départements (sur 8) enregistrant le plus d'actions ; ils représentent plus des deux tiers des actions mises en œuvre en région (67%).
- On note une progression dans 3 départements : la Nièvre (12), la Haute-Saône (9) et le Territoire de Belfort (6), qui comptabilisent plus d'actions que l'an passé (7 dans la Nièvre, 5 en Haute-Saône et 1 sur le Territoire de Belfort en 2020).
- Deux départements comptent peu d'actions : la Saône-et-Loire (4 actions répertoriées vs 3 en 2020), et le Jura dans lequel on observe une forte baisse (9 actions vs 17 en 2020).

On rappelle le biais majeur constitué par l'absence d'exhaustivité de la base Oscars, qui repose sur une déclaration volontaire et active des promoteurs, et dans laquelle certaines actions ne sont probablement pas renseignées.

³ Nombre d'actions à l'échelle nationale répertoriées dans la base OSCARS au 4 mars 2022

2. Porteurs d'actions

	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Nombre de porteurs d'action	45	27	48	62	70	83
Nombre de nouveaux acteurs	6	7	15	35	40	
Nombre d'acteurs ayant réitéré leur participation	39	20	33	27	30	
% d'acteurs ayant réitéré leur participation	87%	74%	69%	44%	43%	

Source : Extraction OSCARS, exploitation Ireps BFC au 10/02/2022

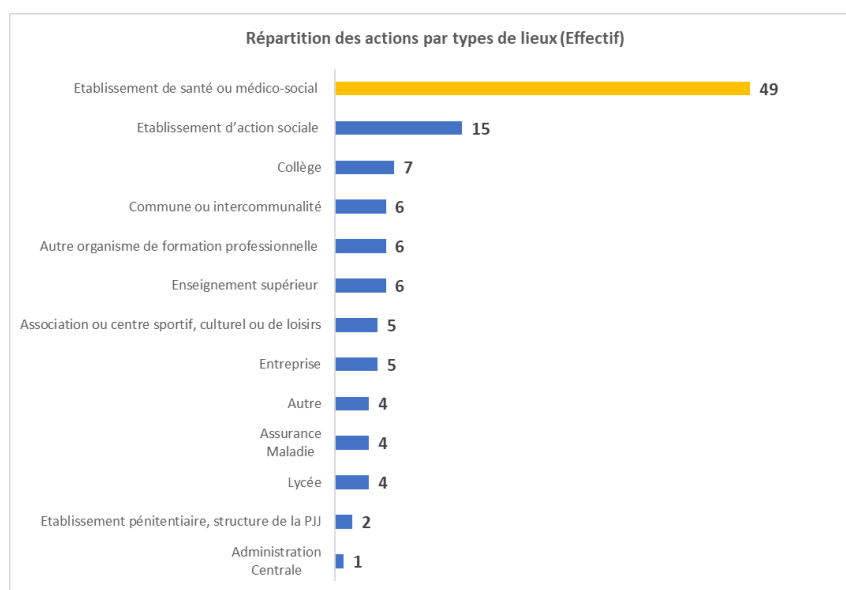
En 2021, 87% de partenaires ont renouvelé leur participation au Mois sans Tabac.

Chaque année de nouveaux professionnels se saisissent de l'opération ; 6 nouveaux acteurs s'y sont engagés cette année :

- Croix Rouge française (Haut Doubs)
- Croix Rouge française (Nord Jura)
- Centre Communal d'Action Sociale de Voujeaucourt (Doubs)
- Maison médicale de Gilley (Doubs)
- Maison Familiale Rurale de Vercel-Villedieu-le-Camp (Doubs)
- Entreprise Groupe SIS d'Avoudrey (Doubs)

Ces nouveaux acteurs viennent de différents secteurs d'activités (associatif, social, médical, éducatif, entreprise).

3. Répartition des actions par types de lieux

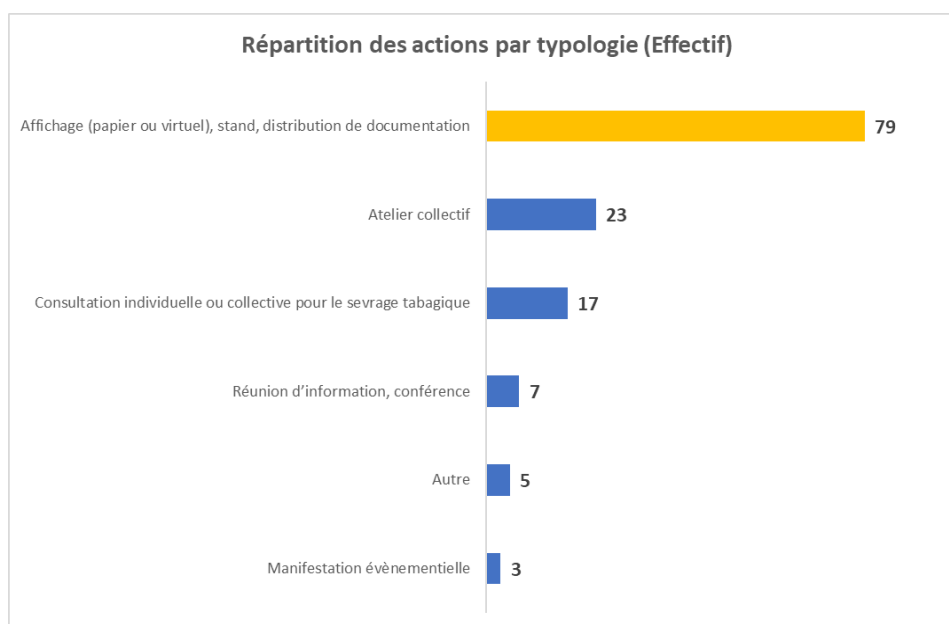


Source : Extraction OSCARS, exploitation Ireps BFC au 10/02/2022

- Sur les 121 actions répertoriées, près de la moitié (49) se sont déroulées au sein de structures médicales ou médico-sociales, soit près de deux fois plus par rapport l'an dernier (27). Ce résultat peut probablement en partie s'expliquer par une situation pandémique moins critique à cette période qu'il y a un an, offrant la possibilité aux professionnels exerçant au sein de ces établissements de se mobiliser de nouveau autour de l'opération.

- Les établissements d'action sociale s'impliquent davantage avec 15 actions menées au sein de ces structures contre 5 en 2020. Ceci témoigne de leur intérêt à soutenir et accompagner un public fumeur potentiellement plus vulnérable, souhaitant initier une démarche d'arrêt.
- L'implication en hausse se retrouve également pour le secteur de l'entreprise (5 actions contre 3 en 2020).
- Les établissements de l'enseignement se sont engagés à la même hauteur que l'an dernier. Ainsi 7 actions ont été réalisées en collège (contre 9 en 2020) et respectivement 6 actions pour l'enseignement supérieur et les autres organismes de formation (contre 4 et 2 en 2020). Cette participation est à souligner au regard des protocoles sanitaires contraignants pour le secteur éducatif au moment de l'opération.
- La mobilisation peine toujours à se développer en milieu carcéral, qui reste un secteur prioritaire en termes de partenariat à développer en région pour les prochaines éditions.
- Les 4 actions renseignées dans la catégorie « Autre » font référence aux lieux suivants : supermarché (2), forêt (1) et réseaux sociaux (1).
- Les collectivités, non représentées dans la base OSCARS l'an dernier, se sont de nouveau engagées en 2021 avec 6 actions répertoriées dans des communautés de communes.

4. Typologie des actions



Source : Extraction OSCARS, exploitation Ireps BFC au 10/02/2022

NB : Une action pouvant être multi variable, le total peut être supérieur à la taille de l'échantillon.

Cette année encore, la majorité des actions proposées par les acteurs (79 actions) ont été effectuées à travers un **affichage** visant à promouvoir et communiquer autour de l'opération Mois sans tabac. Un support privilégié probablement lié en partie à la situation pandémique à cette période durant laquelle les grands rassemblements devaient encore être évités et les actions en distanciel recommandées.



La proposition d'actions sous la forme **d'atelier collectif** est en augmentation par rapport à l'an dernier (23 Vs 15 en 2020). Cette hausse témoigne d'une réelle volonté des acteurs de renouer du contact en présentiel avec le public.

17 actions ont été menées sous la forme de **consultations individuelles ou collectives autour du sevrage tabagique**, comme l'an dernier. Ce résultat témoigne du maintien d'une mobilisation et implication des professionnels de santé et acteurs de prévention en tabacologie et addictologie pour apporter leur soutien et accompagner les fumeurs.

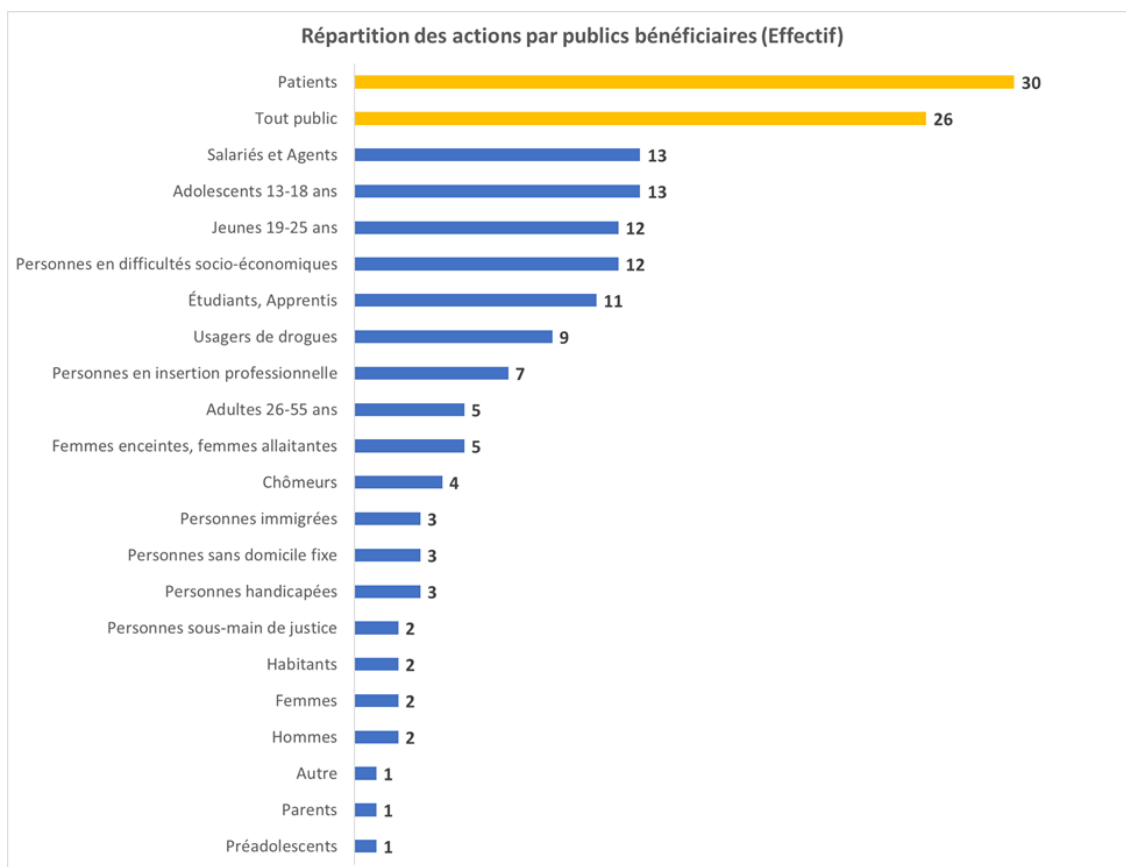


Les 5 actions référencées dans la catégorie « **Autre** » font référence à des émissions de radio portées par l'Association Addictions France de la Nièvre (4) ainsi qu'à une animation sur les réseaux sociaux menée par le pôle santé Rives de Saône (1)

Enfin, 3 **manifestations événementielles** ont été organisées : Une promenade collective en forêt de Dole avec le centre hospitalier du Jura, un forum santé à l'Épide de Belfort et une déambulation dans une démarche "d'aller vers" sur le Campus de Dijon.



5. Répartition des actions par publics bénéficiaires



Source : Extraction OSCARS, exploitation Ireps BFC au 10/02/2022

NB : Une action pouvant être destinée à plusieurs publics, le total peut être supérieur à la taille de l'échantillon.

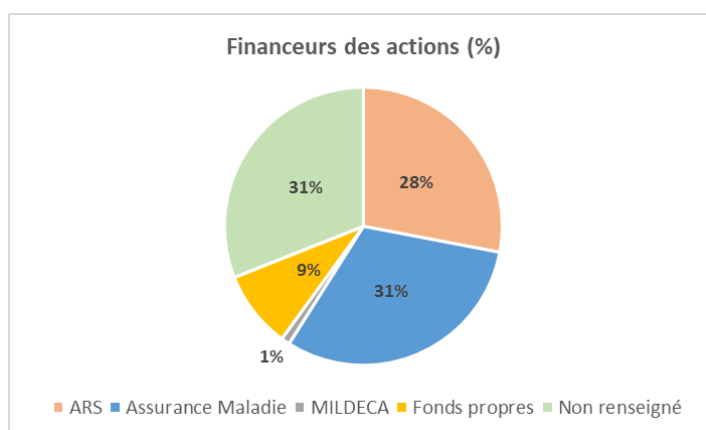
Les patients (30) et le tout public (26) représentent les 2 principales catégories de la population sensibilisées dans le cadre de l'opération 2021 ; ils sont concernés par un quart des actions. Cette tendance se distingue de celle observée les deux années précédentes, où les actions étaient principalement dirigées vers les adolescents (en 2020) et les salariés et agents (2019).

Viennent ensuite, à représentation quasiment égale, les interventions menées en direction des adolescents (13), des salariés et agents (13), des jeunes (12), des personnes en difficultés socio-économiques (12) et des étudiants/apprentis (11). La région répond ainsi à l'un des objectifs stratégiques 2021 défini par SpF en termes de publics bénéficiaires prioritaires à sensibiliser dans le cadre de l'opération.

L'existence d'actions à destination de publics spécifiques et vulnérables, bien que moins nombreuses, est à souligner. Il est nécessaire de maintenir voire renforcer le soutien et l'accompagnement auprès de ces populations : des acteurs et des professionnels sont en effet allés à la rencontre des usagers de drogues (9), des femmes enceintes (5), des chômeurs (4), des personnes sans domicile fixe, des personnes immigrées (3), des personnes en situation de handicap (3) et des personnes sous-main de justice (2).

On rappelle que ces résultats sont à nuancer, du fait de l'absence d'exhaustivité des actions répertoriées dans la base.

6. Financeurs des actions



Source : Extraction OSCARS, exploitation Ireps BFC au 10/02/2022

Les actions Mois sans tabac 2021 renseignées sur la base de données Oscars ont été pour la plupart financées par l'Assurance Maladie (31%), et par l'ARS (28%). Dans 9% des cas, les acteurs développent les actions sur leurs fonds propres.

Conclusion

L'édition 2021 du Mois sans tabac est marquée par une hausse des actions menées en région par rapport à l'an dernier, avec un effectif quasiment similaire à celui de 2019 (respectivement 121 et 127 actions). Ce constat témoigne du maintien de l'intérêt et de la mobilisation des acteurs sur le dispositif depuis 6 ans. Les résultats historiquement bas de l'édition 2020, semblent donc bien être liés à la crise pandémique.

Chaque année, l'opération permet également de développer et/ou renforcer des partenariats entre différents acteurs issus de secteurs divers. Ce travail multi-partenarial et intersectoriel ne peut que profiter aux actions globales de prévention et de promotion de la santé à destination de la population.

